



Bougival, vendredi 6 octobre 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/06717**Modifiant l'avis n° FR/2023/06201**

Pris en application :

Chômages (Passage uniquement par l'écluse n°2)**SEINE AVAL - ÉCLUSE N°1 DE MÉRICOURT - PK 120,580****Indisponibilité d'un sas dimensionnant (tous les usagers -
Défini par usagers...)****- à partir du 21/09/2023 à 09:00 au 27/09/2024 à 17:00**

- o Seine à l'aval de Paris (écluses de Méricourt - Passe de 185m)
pk 120,580

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés du chômage de l'écluse n°1 de 185 m x 17m de Méricourt du 21 septembre 2023 au 31 décembre 2023 dans le cadre des travaux de rénovation et d'allogement des écluses de Méricourt, conformément à la décision du directeur général de VNF, en date du 6 octobre 2023 (voir pièce jointe).

Un nouvel avis à la batellerie prolongera le chômage en 2024 (date de fin prévue des travaux le 21 septembre 2024) dans la décision relative à la programmation des jours de chômages pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les travaux durant ce chômage traiteront principalement le bajoyer, rive droite de l'ouvrage suite et la déconstruction du rideau de palplanches provisoire, qui limitait la largeur du sas à 14 m.

Le trafic s'écoulera normalement par l'écluse n°2 de 185m X 12m.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

28/09/2024

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Côme PELEE DE SAINT-MAURICE